

Nouméa, le 23 février 2021

Pôle Expertise des établissements et de la pédagogie

Inspection pédagogique du second degré

> VR/IPR/VS n° 3211/2021-062

Affaire suivie par Laurence GOMEZ Téléphone Fax

(687) 26 62 07 Laurence.gomez

l

@ac-noumea.nc

1. avenue des Frères Carcopino BP G4 L'inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale, établissement et vie scolaire

à

Mesdames les professeures documentalistes Messieurs les professeurs documentalistes

s/c de Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des établissements publics et privés

(687) 26 62 20 Par cette lettre de rentrée, je vous souhaite une excellente année scolaire 2021. Je tiens à vous renouveler ma confiance et vous remercier pour votre engagement auprès de nos élèves et de Mél. l'ensemble des équipes éducatives et pédagogiques.

Cette année 2021 se caractérise par la poursuite de la mise en œuvre de 3 réformes majeures :

- la réforme du lycée général et technologique ;
- la réforme du BAC;
- la poursuite de la « transformation de la voie professionnelle ».

98848 Nouméa Cedex

http://www.ac-noumea.nc Les professeurs documentalistes sont invités à apporter leur expertise dans la mise en œuvre des grandes priorités que j'ai identifiées pour l'année scolaire 2021.

Le travail sur l'expression orale

La maîtrise de la parole et de l'expression des élèves nécessite un apprentissage et une formation pour faciliter la réussite scolaire, l'insertion sociale et le développement professionnel. Outre le travail sur l'expression orale dans sa vie au quotidien, la prise de parole de l'élève, sa capacité à argumenter et à relier ses savoirs vont être évaluées en fin de 3ème et en terminale lors de l'épreuve orale du DNB pour les collégiens et lors du grand oral du BAC, l'épreuve nouvelle pour les lycées. Les professeurs documentalistes ont toute leur part dans la préparation et l'évaluation de cette compétence.

La Prévention de l'illettrisme

La prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme demeure une priorité. Apprendre aux jeunes calédoniens à dire, lire, écrire mais aussi compter, calculer, raisonner est indispensable pour leur avenir et leur insertion dans la société. De nombreux dispositifs (devoirs faits, accompagnement personnalisé...) permettent aux professeurs documentalistes de se positionner et d'accompagner les élèves dans le renforcement de leurs compétences dans les domaines fondamentaux.

La promotion de la lecture

L'année qui commence sera consacrée au livre et à la lecture. Le Prix de littérature jeunesse Livre mon ami, qui permet aux enfants de 9 à 13 ans, des écoles et collèges publics et privés des trois provinces de participer à la sélection d'un ouvrage, est déjà bien ancré dans les pratiques des collèges. Les professeurs documentalistes des collèges et lycées sont appelés à se mobiliser contre



la difficulté en lecture et promouvoir le plaisir de lire à travers différentes actions : concours, prix, quart d'heure de lecture, sieste contée, lecture à voix haute...

L'usage du numérique

L'usage du numérique doit se poursuivre et se renforcer. Il est indispensable de développer les compétences numériques de nos élèves pour évoluer dans leur parcours scolaire, dans le monde professionnel et dans leur vie citoyenne. Présentes dans les domaines du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que dans les programmes scolaires, ces compétences sont désormais clairement identifiées et catégorisées dans un cadre de référence des compétences numériques. Les modalités d'intervention du professeur documentaliste sont multiples et nous aurons le loisir de les évoquer lors d'une Journée des professeurs documentalistes consacrée à la mise en place de PIX dans les établissements scolaires. Il est prévu qu'une certification des compétences numériques soit prochainement rendue obligatoire pour les élèves en Nouvelle-Calédonie. Afin de conforter les usages du numérique, la première Semaine du numérique aura lieu du 22 au 26 février 2021. Elle s'adresse à tous : élèves, personnels en établissement et parents d'élèves.

Un climat scolaire apaisé

Depuis la rentrée 2016, les valeurs de l'École calédonienne et ses 4 grandes ambitions sont inscrites au cœur des enseignements. Sur le plan éducatif, où toutes les communautés vivant en Nouvelle-Calédonie se côtoient, la valorisation de toutes les cultures présentes sur le territoire doit permettre aux élèves de s'ouvrir sur leur environnement et sur le monde. Pour construire ce « vivre et agir ensemble », le professeur documentaliste peut utiliser différents leviers : le CDI (exposition, découverte de la culture calédonienne, partenariats extérieurs...), des séances pédagogiques (EMI, parcours avenir, PEAC...) mais aussi les instances pédagogiques (conseils de classe, CVC, CVL, CESC, CA...). Il s'agit d'accompagner cette dynamique au service d'un climat scolaire serein. Tous ces temps d'accompagnement dans les apprentissages seront des moments privilégiés d'intervention et de formation des élèves dans un climat apaisé.

Le Plan académique de formation (PAF) est ouvert aux inscriptions et je vous invite à vous y inscrire, après une année durant laquelle la formation a été réduite au minimum. Au programme cette année, des formations liées à la gestion documentaire, à l'enseignement et à la préparation concours : BCDI / Esidoc (niveau avancé), le professeur documentaliste dans la réforme du lycée, l'accompagnement, la formation et l'éducation des élèves à l'utilisation des réseaux sociaux et préparations écrites et orales du Capes interne.

La 32e Semaine de la Presse et des Médias à l'École, action éducative qui permet aux élèves de comprendre le système des médias et de former leur jugement critique, aura lieu cette année en Nouvelle-Calédonie du 22 au 27 mars 2021 avec pour thématique « s'informer pour comprendre le monde ». Vous recevrez sous peu les informations qui vous permettront de vous organiser dans vos établissements.

Votre posture éducative et pédagogique auprès des élèves et au sein de la communauté scolaire est essentielle. Je sais pouvoir compter sur le professionnalisme de toutes et tous et vous remercie pour votre engagement.

Je m'associe au vice-recteur pour vous souhaiter à toutes et tous une très bonne année scolaire et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels.

Laurence GOMEZ